

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 17 janvier 2022 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur les demandes de dérogation mineure concernant le règlement de zonage, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 800 078 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 128 rue Hamann, que la hauteur de la porte de garage soit de 2,75 mètres alors que le règlement de zonage en vigueur autorise 2,6 mètres maximum lorsque l'usage est subordonné à une habitation.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 357 942 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 353 rue Church, que le bâtiment accessoire soit implantée à 0,70 mètre de la ligne latérale de lot alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 1,0 mètre minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 321 rue d'Ottawa, que le bâtiment accessoire soit implantée à 0,74 mètre de la ligne latérale de lot et 0,61 mètre de la ligne arrière de lot alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit 1,0 mètre minimum.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, cette demande est également assujettie à une consultation écrite d'une durée de 15 jours. En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur les présentes demandes de dérogation mineure peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 23 décembre 2021, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante:

Demande de dérogation mineure – Consultation écrite

Hôtel de Ville

a/s Service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : urba@ville.cowansville.qc.ca

Donné à Cowansville, ce 8 décembre 2021.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA